

REGARDS SUR L'HISTOIRE DU SERVICE SOCIAL



LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

290 ■ 2023-3

REGARDS SUR L'HISTOIRE DU SERVICE SOCIAL

S'intéresser à l'histoire, c'est prendre connaissance de nos racines, c'est mieux savoir d'où nous venons et quels ont été les grands tournants du service social. C'est connaître les processus de construction et de changement de notre profession. C'est encore mieux comprendre le présent éclairé par le passé, permettant ainsi de construire l'avenir.

La recherche sur l'histoire du service social a connu un bond considérable ces dernières années avec l'activité soutenue du Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS) et des publications nombreuses de travaux historiques.

De ce fait, ce numéro de la *RFSS* est construit en étroite collaboration avec le GREHSS et présente les travaux de nombreux adhérents de ce groupe. Seront exposés l'état des recherches, les publications récentes, les travaux de thèses doctorales.

Dans une première partie seront présentés des moments clés de l'histoire du service social, la deuxième partie se compose d'articles retraçant la multiplicité d'initiatives de création de services sociaux dans des institutions très diverses. Une dernière partie fait état de l'importance de la formation dès les origines de la profession, car, très tôt, des écoles de formation se sont créées dans toute la France.

15 €

ISBN 978-2-491063-17-7



9 782491 063177

SOMMAIRE

DOSSIER

REGARDS SUR L'HISTOIRE DU SERVICE SOCIAL

Éditorial 9

Cristina De Robertis

PREMIÈRE PARTIE DES MOMENTS CLÉS DE L'HISTOIRE DU SERVICE SOCIAL

Assistantes de service social :
étapes de la construction
de leur identité professionnelle..... 12

Henri Pascal

Remonter le temps du social
professionnel à l'époque
de ses fondatrices 21

Cathy Bousquet

Enseigner l'histoire
du travail social sous Vichy
en institut de formation..... 29

Isabelle Vaha

L'effervescence des années 1970
autour de l'université : l'enjeu
de la licence pour le service social..... 36

Patrick Lechaux

Création de la formation d'adaptation
des assistants de service social
titulaires d'un diplôme étranger..... 44

Cristina De Robertis

Quand le travail social faisait
son autocritique 52

François-Xavier Duveau

DEUXIÈME PARTIE MULTIPLICITÉ D'INITIATIVES ET CRÉATION DE SERVICES

Un siècle d'action sociale
aux chemins de fer 60

Laurent Thévenet

De la philanthropie au service social
spécialisé, l'exemple du Service social
d'aide aux émigrants..... 69

Lucienne Chibrac

Le service social « Enfance » de l'OSE :
création et évolution,
de l'après-guerre à l'ouverture
des années 1990 77

Katy Hazan

Une histoire du service social
polyvalent de secteur 86

Yolande Boisson

Protection de l'enfance sous Vichy :
le sort des enfants de parents
prisonniers et/ou réquisitionnés
dans le cadre du Service
du travail obligatoire
et de l'Organisation Todt..... 93

Isabelle Vaha

Un service social au sein
de l'administration pénitentiaire :
genèse de sa création 100

Manon Heurtin et Charline Olivier

La création de l'Association nationale des travailleurs sociaux pour le développement du travail social avec les groupes (ANTSG) : promouvoir l'intervention sociale collective avec les usagers dans le travail social..... 106
Philippe Lemaire

TROISIÈME PARTIE AUX ORIGINES : LA FORMATION

Les origines de la formation au service social à Nantes : émergence et filiation avec les infirmières visiteuses..... 114
Élisabeth Ollivier

La naissance de l'école d'assistantes sociales de Nice..... 122
Lysmée Mobio

Marie-Thérèse Cécile Lévêque (1901-1974) : pionnière du service social au Portugal..... 129
Maria Isabel Santos

**Pour aller plus loin...
Bibliographie succincte.....** 137

VIE DE L'ANAS

Déclaration de l'ANAS du 4 avril 2023..... 140
Nous avons reçu..... 144
Nous avons lu..... 145
Derniers numéros parus..... 147

ÉDITORIAL

Cristina De Robertis

S'intéresser à l'histoire, c'est prendre connaissance de nos racines, sans faiblesses ni complaisances ; c'est mieux savoir d'où nous venons, et quels ont été les grands tournants du service social. C'est connaître les processus de construction et de changement de notre profession. C'est encore mieux comprendre le présent éclairé par le passé, permettant de construire l'avenir.

Les référentiels de formation des professions sociales indiquent, dans le socle commun des connaissances, l'enseignement de l'histoire du travail social. Ce sujet est ainsi revenu à l'ordre du jour dans la formation. Dès lors, pour le service social, de très nombreux travaux historiques ont pu sortir de l'ombre et se diffuser.

En effet, la recherche sur l'histoire du service social a connu un bond considérable ces dernières années, notamment avec l'activité soutenue du Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS) et les multiples publications de travaux historiques.

De ce fait, ce numéro de la *RFSS* est construit en étroite collaboration avec le GREHSS et présente les travaux de nombreux adhérents de ce groupe. Seront exposés l'état des recherches sur ce sujet, les publications récentes, les travaux de thèses doctorales écrites par des professionnels et universitaires. Nous ouvrons aussi de nouvelles perspectives d'investigation sur les autres sujets qui restent à explorer ou à approfondir.

Dans une première partie seront présentés les moments clés de l'histoire du service social, ses grandes étapes, les fondatrices, le service social sous le régime de Vichy. Trois articles traitent de la période des années 1970, qui fut un tournant important pour la profession, y seront abordés les débats autour de la formation, la création de la formation d'adaptation pour les diplômés étrangers fuyant les dictatures latino-américaines et les débats de remise en question critique du travail social. Le GREHSS présentera aussi ses travaux autour du dictionnaire biographique du service social.

La deuxième partie se compose d'articles retraçant la multiplicité d'initiatives de création de services sociaux dans des institutions très diverses : les chemins de fer, le Service social d'aide aux émigrants (SSAE), la polyvalence de secteur, l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), la protection de l'enfance sous Vichy, le service social des prisons. La création de l'Association nationale des travailleurs sociaux pour le développement du travail social avec les groupes (ANTSG) fera aussi l'objet d'un article.

Une dernière partie fait état de l'importance de la formation dès les origines de la profession, car des écoles de formation se sont créées dans toute la France. Dans ce numéro sont évoquées la création de l'école sociale de

Nantes, qui fut à l'origine un centre de formation d'infirmières visiteuses, et celle de l'école de Nice qui, elle, a une origine municipale. Un dernier article présente l'action d'une professionnelle française qui a été la fondatrice de la première école de service social du Portugal.

ABSTRACTS

Perspectives on the history of social work:

To be interested in history, it is to learn about our roots, it's better to know where we come from and what are the major events in social service. It is to know the process of construction and change of our profession. It helps to understand better the present enlightened by the past, thus build the future.

Research on the history of social work has made a considerable progress in the last years with the group of research in history of social service (GREHSS), and its numerous publications of historical work.

As a result, this issue of the *RFSS* is being developed in close cooperation with the GREHSS and presented the work of many members of the group. They will expose the state of research, recent publications and thesis work doctoral.

In the first part will be presented key moments in the history of social service, the second part consists of articles describing the multiplicity of initiatives and the creations of social services in diverse institutions. Last part shows the importance of training from the beginning of the profession, because very early training schools were created throughout France.

ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL : ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE LEUR IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Henri Pascal

RÉSUMÉ : Née à la fin du XIX^e siècle, la profession d'assistante sociale a connu, jusqu'à la fin du XX^e siècle, cinq étapes de sa construction : sa fondation de 1896 à 1918, son institutionnalisation progressive de 1919 à 1939, son expansion du fait de l'État de 1940 à 1950, son armement méthodologique de 1950 à 1981, son passage aux départements de 1982 à 2000.

MOTS-CLÉS : féminisme, éthique, méthodologie.

La profession d'assistante sociale est née dans les vingt ans qui ont précédé la Première Guerre mondiale. De cette période jusqu'à la fin du XX^e siècle, on peut distinguer cinq moments importants. Avant 1914 et jusqu'en 1918, c'est la naissance de la profession, des femmes engagées dans le social lui donnent une orientation générale, développent quelques secteurs d'action et posent les bases de la formation. De 1919 à 1939 s'enclenchent le processus de professionnalisation avec des institutions et des associations qui fondent des services sociaux, le basculement du bénévolat au salariat, l'instauration des diplômes par l'État. Puis viendront, sous deux régimes politiques opposés, dans les années 1940, le développement des services sociaux, entamé sous Vichy, repris et fortement élargi et transformé à la Libération, et le questionnement éthique posé concrètement sous Vichy et formalisé par l'adoption d'un code de déontologie. Dans les années 1950-1980 se poursuivront le développement des services sociaux, l'élaboration et la diffusion d'une méthodologie d'intervention spécifique à la profession. La période qui s'ouvre avec la décentralisation connaît une profonde transformation de l'organisation de la profession.

DES FEMMES DANS LE SOCIAL : NAISSANCE D'UNE PROFESSION

La fin du XIX^e siècle est marquée par la mise en place des premières lois-cadres sociales, comme l'Assistance publique, les premières mesures de protection de l'enfance, les habitations à bon marché, puis, avant 1914, l'allocation aux familles nombreuses nécessiteuses et les retraites ouvrières et paysannes. Dans cette période, on assiste à un changement du regard sur la question sociale. Après la grande peur des possédants, avec la Commune de Paris, l'aumône et les discours moralisateurs ne sont plus de saison. À la question sociale, il faut répondre par la réforme sociale. Cependant, entre le discours de la réforme sociale et sa mise en œuvre sur le terrain, il y a un grand pas à franchir. Quelques industriels mettent en place des politiques de logement pour leurs ouvriers. Toutefois, ce sont surtout des femmes qui

se lancent dans les actions quotidiennes. Avec ce qui deviendra le travail social, un nouveau champ d'activité valorisant s'ouvre pour les filles issues des familles bourgeoises. En écho à la montée des revendications féministes (droit de vote, accès au baccalauréat et aux études universitaires), des femmes investissent l'action sociale, champ qui leur donne une certaine possibilité d'action sur la société, au moment où celui de la politique leur est interdit¹.

Ainsi, dans l'action sociale, des femmes agissent, mettent en place de nouvelles pratiques d'action sociale, telles que les résidences sociales, les visites à domicile, des cours d'enseignement ménager, la création de syndicats féminins (syndicats catholiques, notamment pour les ouvrières textiles à domicile). Surtout, ces femmes investissent un secteur où leur place est infondée : la formation de celles qui allaient devenir travailleuses sociales. Entre 1900 et 1918, sept écoles sont fondées, dont quatre créées par des femmes. Celles-ci n'ont aucune légitimité universitaire. Non seulement elles sont illégitimes mais, en plus, elles inventent une forme d'enseignement spécifique où alternent des cours théoriques (essentiellement donnés par des médecins et des juristes), des stages dans des œuvres sociales et, à l'école, des cercles d'études visant à articuler les données issues des cours théoriques et les données issues de l'observation sur le terrain. Ainsi, la profession naissante de travailleuses sociales met en place la formation adaptée au type d'action menée sur le terrain et ce sont les tout débuts du contrôle de la formation par la profession.

La Première Guerre mondiale change la donne de la place des femmes dans la société. La nécessité de remplacer les hommes mobilisés ouvre des champs d'activité professionnelle essentiellement masculins dans de nombreux secteurs, comme l'industrie, l'agriculture, le commerce. Souvent, pour les femmes de la bourgeoisie, l'engagement comme infirmières va, pour certaines, bouleverser leur vision du monde et être à l'origine de leur engagement social. Alors, revenant sur son engagement dans le service social, Ysabel de Hurtado, fille de banquier, définit ainsi le tournant de sa vie dû à la guerre, où elle a exercé comme infirmière dans une antenne chirurgicale du front : « Quand la guerre a été finie, je n'ai pas pu imaginer un instant que je pourrais reprendre la vie d'autrefois, une vie faite de mondanités très souvent, en tout cas d'obligations d'une certaine catégorie dont je ne voulais plus². »

La mobilisation des femmes, notamment dans l'industrie de l'armement, va poser aux employeurs la question de l'organisation du travail d'une main-d'œuvre peu habituée à la discipline de l'usine. Pour tenter de résoudre cette question, Albert Thomas, ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre, fait appel à un modèle anglais : les surintendantes d'usines. Ainsi est créée en 1917 l'École des surintendantes d'usines, dont le premier conseil d'administration est exclusivement féminin. Les premières surintendantes

1. Henri Pascal, *Histoire du travail social en France. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales » (2^e édition), 2020, 346 p.

2. Ysabel de Hurtado, « Le service social tel que je l'ai vécu », *Informations sociales*, n^{os} 4-5, avril-mai 1966.

commencent à exercer dans les arsenaux de l'État, où elles œuvrent à améliorer les conditions de vie des ouvrières.

LE PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION

Outre les effets de la mobilisation des femmes, que ce soit dans l'agriculture, l'industrie ou les soins, les lendemains de la guerre sont marqués, pour les femmes issues de la petite ou moyenne bourgeoisie, par deux éléments : la situation du « marché matrimonial » et l'appauvrissement de nombreuses familles. Les un million cinq cent mille hommes morts dans les combats, sans compter les innombrables invalides, ont creusé un déséquilibre démographique : les femmes en âge de se marier sont nettement plus nombreuses que les hommes. Quant à la situation financière de ces familles, elle a été nettement détériorée par la guerre : petites entreprises commerciales et artisanales affaiblies ou disparues, ruine de ceux qui avaient misé sur les emprunts russes...

Ces éléments combinés ont des effets sur le service social : il devient un champ d'emploi possible pour les filles de la petite et moyenne bourgeoisie, y compris pour des veuves. Nombre d'entre elles peuvent s'appuyer sur leur expérience professionnelle d'infirmière durant la guerre.

Ainsi, influencée par le modèle nord-américain introduit, entre autres, à partir de 1917, par la Croix-Rouge nord-américaine et la Fondation Rockefeller, se développe l'activité sanitaire de soins et de prévention. La loi de 1916 sur la prévention de la tuberculose développe le réseau des dispensaires antituberculeux, puis, plus tard sur ce modèle, des dispensaires antivénériens. Ce réseau de dispensaires, à l'échelle de chaque département et dans les grandes villes, est le lieu d'emploi privilégié de la profession d'infirmière visiteuse, dotée d'un diplôme d'État en 1922. Cela va avoir une double conséquence : produire un processus de professionnalisation et déterminer une place dans la hiérarchie du sanitaire. Munies d'un diplôme (le plus souvent obtenu dans des écoles hospitalières), celles qui s'engagent dans les activités des dispensaires bénéficient aussi, dans leur grande majorité, d'un salaire. Dans leur activité professionnelle, elles vont être sous la responsabilité hiérarchique du médecin, qui détient son autorité d'une part grâce à son savoir, d'autre part grâce à sa place dans l'institution.

À côté de ce champ d'action sanitaire, qui va, durant longtemps, fabriquer l'image de l'assistante sociale, se développe un autre secteur de professionnalisation dans l'action sociale. Dans ce secteur sont créées des associations organisant l'action sociale : services sociaux d'entreprises, service social à l'hôpital, Service social de l'enfance en danger moral, Service social d'aide aux émigrants, Service social de la caisse de compensation de la région parisienne, et bien d'autres. Quasiment tous ces services sociaux sont financés par des dons. La quasi-totalité de ces services sont fondés et dirigés par des femmes ; ils recrutent leur main-d'œuvre essentiellement dans les écoles sociales (six existent dans les années 1920). S'inspirant de modèles internationaux, diffusés notamment lors de la première conférence internationale

de service social³ à Paris en juillet 1928, ce secteur social obtient la reconnaissance de l'État avec le diplôme de service social de 1932. Ce secteur social se situe toujours dans le champ de la réforme sociale, comme en témoigne, en 1931, cette citation de l'École normale sociale : « L'œuvre charitable donne des soins à l'individu pris isolément ; l'œuvre sociale, en cherchant à tarir la source du mal, rend service à la masse, à la collectivité entière. J'apporte un secours à un ouvrier, père de famille, dont le salaire peu juste est insuffisant, mon acte charitable ne profite qu'à un seul. Le syndicat, par son action, obtient un juste relèvement des salaires ; la collectivité ouvrière bénéficie de cette action. L'œuvre charitable, en dépit de ses grands mérites, tourne dans un cercle vicieux ; son geste d'aujourd'hui, elle devra le faire demain parce qu'elle se trouvera demain en face des mêmes misères. L'œuvre sociale constructive met de l'ordre à la place du désordre, rétablit la justice dans les rapports des hommes⁴. »

Progressivement, les assistantes sociales vont passer du bénévolat au salariat. Les deux diplômes, celui d'infirmière visiteuse et celui d'assistante sociale, sont fusionnés en 1938, en gardant un fort élément médical : la première année de formation est commune aux assistantes sociales et aux infirmières hospitalières.

RECONNAISSANCE PAR L'ÉTAT ET ÉLABORATION D'UNE DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE

Pour les services sociaux, quand commence l'offensive allemande en mai 1940, la première tâche est de s'occuper de tous ceux qui fuient l'avancée de l'armée allemande, d'essayer d'organiser l'exode. En témoigne Geneviève d'Autherville, responsable au centre d'accueil de la gare de Bordeaux : « À partir du 10 mai 1940 jusqu'à l'arrivée des Allemands, qui amena la fermeture de la gare, ce fut l'enfer. Deux millions de réfugiés transitèrent à la gare de Bordeaux et il nous fallait les ravitailler, les héberger provisoirement. Nous avions à résoudre tous les genres de problèmes, nous charger des enfants abandonnés qui ne savaient pas où étaient évacués leurs parents qu'ils avaient perdus en route. Nous avons vu arriver des prisonniers enchaînés, des petits vieux évacués de leur maison de retraite, des fous venant de leur asile, etc.⁵ »

Si l'urgence est moins présente dans les années qui suivent, la période de 1940 à 1944 est marquée par les situations de pénuries, par les victimes des bombardements ; ce sont les services sociaux, organisés essentiellement dans le cadre du Secours national, qui font face à ces situations. Pour cela et pour leur rôle attribué de défense de la famille, les assistantes sociales seront couvertes d'éloges par l'État français et sont sommées de « mettre toutes leurs forces au service de la famille française⁶ ».

3. « La première conférence internationale de service social », *Vie sociale*, n^{os} 5-6, 1988.

4. École normale sociale, *Carrières sociales. Monographie et notes vécues*, Paris, SPES, coll. « Action populaire », 1931.

5. Cité par Armelle Mabon-Fall, *Les Assistantes sociales au temps de Vichy*, Paris, L'Harmattan, 1995.

6. Commissariat général à la famille, *Une belle mission des travailleuses sociales*, Paris, Office de publicité générale, s.d.

Durant cette période, les assistantes sociales ne sont pas seulement confrontées aux situations d'urgence alimentaires et autres, elles se retrouvent face à des situations impliquant des choix éthiques. Le service social du Secours national étant devenu le principal dispensateur des aides diverses, des personnes n'ayant pas droit à ces aides peuvent cependant venir demander de l'aide aux assistantes sociales. Ainsi, quand une personne vient demander de l'aide en présentant des papiers d'identité prouvant qu'elle est française, et ce, depuis plusieurs générations, tout en ayant de très fortes difficultés à s'exprimer en français, l'assistante doit choisir entre se fier aux papiers (qui, de plus, ont l'air plus ou moins faux) ou se fier à l'accent. Quand une assistante sociale gérant un centre d'hébergement reçoit la demande d'un homme lui avouant qu'il est un prisonnier de guerre évadé, elle peut lui fermer la porte au nez parce qu'il est dans l'illégalité ou la lui ouvrir en prenant des risques personnels. Alors, des assistantes sociales sont confrontées à un choix : rester dans la légalité en refusant toute aide à ceux qui n'y ont pas droit ou apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin en sortant de la légalité. Pour certaines, ce choix les a conduites en camp de concentration. Témoigne de cette question de choix éthique Anne d'Abadie d'Arrast, inspectrice principale des services sociaux du Secours national, responsable de la zone occupée, fonction dont elle démissionnera début 1943 : « Il était impossible – sinon de se faire supprimer immédiatement – de décréter que le Secours national était un organisme officiel qui couvrait les Juifs. Seulement, il est certain que, de façon officieuse, un très grand nombre de personnes ont profité des possibilités offertes par le service social pour faire quantité d'actions clandestines : faire passer la ligne de démarcation entre les deux zones, donner de fausses attestations, procurer des tickets d'alimentation à des Juifs qui se cachaient, placer quantité d'enfants juifs à la campagne sous un faux nom, etc.⁷ »

Le sauvetage des familles et enfants juifs, menacés de déportation et extermination, a été le secteur où cette question du choix éthique a été particulièrement forte⁸.

À la Libération, le nombre des services sociaux est fortement accru et leur rôle développé et reconnu. Des services sociaux sont créés dans toutes les administrations de l'État y compris l'armée ; les institutions de protection sociale (Sécurité sociale, caisses d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole) fondent leurs services sociaux et la direction de la population du ministère de la Santé met en place le réseau des services sociaux départementaux. Des services sociaux basculent au secteur public comme le service social à l'hôpital, le service social des prisons. La majorité des assistantes sociales passe au secteur public ou au secteur parapublic auxquels s'ajoute le secteur des entreprises nationalisées. La profession d'assistante sociale obtient une forte reconnaissance de l'État avec la loi du 8 avril 1946 qui rend le diplôme d'État obligatoire pour exercer la profession et lui reconnaît le secret professionnel. Puis, en 1950, est instauré le Conseil supérieur du service social chargé de conseiller l'État en matière de service social.

7. Cité par Armelle Mabon-Fall, *op. cit.*

8. Vivette Samuel, *Sauver les enfants*, Paris, Éditions Liana Levi, 1995, 233 p.

Dès les premiers mois de la Libération, des professionnelles s'organisent pour fonder, en décembre 1944, l'Association nationale des assistantes sociales diplômées d'État (ANASDE⁹). Par son nom, cette association proclame l'exigence de la qualification pour exercer. Elle adopte, en 1950, un code de déontologie¹⁰ qui proclame les principes de positionnement et d'action des assistantes sociales face à leurs usagers ainsi que face à leurs employeurs. Ce code de déontologie est resté inscrit dans la mémoire des professionnelles, il en est devenu la règle de référence.

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'EXPERTISE

Comptant de plus en plus de professionnels, toujours quasi uniquement composé de femmes, le service social a développé et théorisé, dans les années 1950, la méthodologie. À partir des séminaires organisés par l'ONU à destination des travailleurs sociaux des pays européens, des assistantes sociales se sont constituées en groupes pour organiser et financer des formations à la méthodologie d'intervention. Les écoles de service social et les services de formation de grandes institutions du secteur, tels que l'Union nationale des caisses d'assistance familiales (UNCAF), la MSA, la SNCF, prennent progressivement le relais. Ces formations sont ensuite fortement développées après la promulgation de la loi de 1971 sur la formation permanente.

Ainsi, le service social individualisé (plus connu en cette période par la dénomination de case-work), le service social de groupe et le service social de communauté sont inscrits, à partir de 1962, dans le programme de la formation initiale des assistantes sociales. Dans leurs stages, les étudiantes assistantes sociales peuvent voir et pratiquer ces démarches méthodologiques qu'on leur enseigne à l'école. Des livres, notamment ceux de Marie-Antoinette Rupp, et articles commenceront aussi à les diffuser.

Également, ce qui va favoriser l'intégration de ces démarches méthodologiques dans la « caisse à outils » des assistantes sociales, c'est la nouvelle organisation de l'action sanitaire et sociale de l'État mise en place entre 1962 et 1965. Cette organisation est pyramidale : elle part de la direction de l'action sociale du ministère de la Santé, descend dans les directions régionales de l'action sanitaire et sociale (DRASS) puis dans chaque département dans les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS). À chacun de ces trois niveaux, il y a une assistante sociale conseillère technique qui a, comme son nom l'indique, un rôle de conseil auprès des directeurs de ces organismes, mais dont le rôle est très souvent celui d'impulsion de l'action des services sociaux. Chaque département est découpé en circonscriptions d'action sociale, dirigées par une assistante sociale responsable de

9. Henri Pascal, *La Construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales. L'Association nationale des assistantes sociales (1944-1950)*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales », 2012, 277 p.

10. Henri Pascal, « Le code de déontologie : 60 ans d'histoire, la construction d'un repère professionnel », communication aux Journées nationales d'études, Marseille, 4-6 novembre 2010, publiée dans la *Revue française de service social*, n°s 241-242, 2011-2/3.

circonscription, et chaque circonscription est découpée en secteurs (sur des critères liés au nombre d'habitants) où exerce une assistante sociale polyvalente de secteur. Ainsi, le service social, à la fin des années 1960, maille le territoire, est présent dans tous les champs d'activité (le travail, l'école, l'agriculture, les municipalités, toutes les administrations de l'État, la santé). En effet, dans les écoles de formations initiales, les directrices et les monitrices d'école sont quasiment toutes assistantes sociales, tout comme les nombreuses intervenantes ponctuelles et les monitrices de stage. De plus, au sein des jurys régionaux qui délivrent le diplôme d'État d'assistant de service social, les assistantes sont également nombreuses, sinon majoritaires. Le programme issu de la réforme du diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) de 1980 met au cœur de l'enseignement les apports de la méthodologie ainsi que l'apprentissage de la recherche et la théorisation de la pratique.

UNE PROFONDE TRANSFORMATION DE L'ORGANISATION DE LA PROFESSION

Ce cadre fortement centralisé, mis en place au début des années 1960, est supprimé de fait avec la décentralisation. Les principaux secteurs de l'action sociale passent sous la responsabilité des départements ; si les lois et dispositifs sont les mêmes sur l'ensemble du territoire, les modalités d'application varient d'un département à l'autre. Il y a une attente du conseil général vis-à-vis des professionnels du travail social : qu'ils mettent en valeur son « œuvre sociale ». D'où des tensions pouvant survenir entre une hiérarchie gestionnaire qui, progressivement, n'est plus issue du secteur social et, de ce fait, méconnaît ce qu'est l'intervention des assistantes sociales. Ces tensions sont à l'origine du mouvement revendicatif qui a mobilisé la grande majorité des assistantes sociales en 1991-1992¹¹. Si la revendication de départ était la reconnaissance de la licence pour le diplôme, s'étaient agrégées des revendications liées au mode de fonctionnement des conseils généraux... En même temps que la décentralisation, souvent sous prétexte d'évaluation et de rationalisation des interventions, des règles technocratiques ont souvent été imposées aux interventions.

En conclusion de ce rapide survol de plus d'un siècle de l'histoire de la profession, on peut dire que les assistantes de service social, par les actes posés, par les principes éthiques soutenus, par les positions prises, ont construit leur mode d'intervention (dans le cadre des politiques sociales qui s'élaboraient en même temps), leur savoir professionnel, leur déontologie, bref, ce sont elles qui ont construit et continuent de construire leur identité professionnelle, mettre en œuvre leur méthodologie professionnelle et incarner leur positionnement éthique dans leur pratique.

11. Cristina De Robertis, *Assistances sociales en lutte 1990-1992. Le succès trente ans après !*, Paris, Éditions ANAS, 2021.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU SERVICE SOCIAL (GREHSS) : UN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU SERVICE SOCIAL

Le point de départ de la fondation, en 2016, de l'association Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS) a été le constat que son histoire a peu fait l'objet de recherches et, surtout, que parmi les assistantes sociales qui l'ont construite, peu de noms émergent. De plus, sur ces noms qui se distinguent, il y a peu de données sur leur vie : qui sont-elles ? Pourquoi se sont-elles engagées dans cette profession ? Quels actes ont-elles posés ou quels écrits ont-elles rédigés, actes ou écrits qui ont été une pierre importante dans la construction de la profession ?

En privilégiant l'approche biographique, nous avons voulu montrer comment le service social s'est construit dans un rapport dialectique entre les actes fondateurs de ces personnes et le contexte qui a permis à cet acte de devenir fondateur. Aujourd'hui, le dictionnaire biographique du service social comprend soixante-seize biographies. Dans ce nombre, il y a, entre autres, dix femmes et un homme qui ont posé, avant 1918, les fondations du service social. Il s'agit de Gabrielle Alphen-Salvador (Association d'assistance aux malades, école de Montrouge), Marie-Jeanne Bassot (Résidence sociale), Cécile Brunschvicg (École des surintendantes), Andrée Butillard (École normale sociale), Léonie Chaptal (Maison-école d'infirmières), Marie Gahéry (Œuvre sociale), Mathilde Girault (Résidence sociale), Apolline de Gourlet (Œuvres du Moulin-Vert, Résidence sociale), Jeanne de Joannis (école de Montrouge), Aimée Novo (École normale sociale) et Paul Doumergue (École pratique de service social). Parmi celles qui ont marqué cette période, il nous en manque certaines, dont, entre autres, Marie Diemer (École des surintendantes, Association des travailleuses sociales), Mercédès Le Fer de La Motte (Résidence sociale), Marie de Miribel (hôpital de la Croix Saint-Simon) et Jean Viollet (Œuvres du Moulin-Vert). Bien sûr, nous ne nous sommes pas cantonnés à cette période : les biographies des fondatrices de services sociaux ou d'écoles de service social sont nombreuses pour la période d'entre-deux-guerres. Nous avons voulu, aussi, que notre dictionnaire contienne les biographies de celles qui se sont engagées, sous des modalités diverses allant du refus des mesures de Vichy à l'engagement dans une organisation de Résistance. Nous avons également voulu donner une large place à toutes celles qui se sont mobilisées pour permettre aux personnes juives et, plus spécialement, aux enfants juifs d'échapper à la déportation et à l'extermination. Enfin, il y a les biographies de nombre de celles qui, après la Libération et dans les années qui ont suivi, ont développé le service social, fondé son association professionnelle, élaboré sa déontologie, construit sa méthodologie professionnelle.

Le dictionnaire est appelé à être une œuvre sans cesse alimentée et de nouvelles biographies s'ajouteront, dessinant avec plus d'ampleur ce qu'a été le service social depuis sa fondation à la fin du XIX^e siècle. Pour cela, nous avons besoin de contributrices/contributeurs toujours plus nombreux.

Si le dictionnaire est la principale activité du GREHSS, ce n'est pas la seule. Dès sa création, l'association, par sa politique de publication, a tenu à

informer le plus largement possible sur l'actualité de la recherche en histoire du service social, sur la diffusion de documents et de témoignages utiles aux recherches. La revue *Les Temps du social* publie des résultats de recherche et reproduit des documents tandis qu'*Info GREHSS*, outre des notes sur l'activité de l'association et l'annonce des parutions de livres, articles, thèses sur l'histoire du travail social, publie de courts articles sur des recherches en cours, des témoignages, parfois des documents significatifs.

Vous pouvez prendre contact avec l'association à l'adresse électronique : greh.servicesocial@orange.fr. Les biographies et les publications ainsi que des documents sont en accès libre sur le site : www.grehss.fr.



association nationale des assistants
de service social

La revue française de service social

Revue professionnelle trimestrielle (n^{os} 288, 289, 290 et 291)

BULLETIN année civile 2023

Abonnement

Réabonnement

- Institutions France : 53 €
- Professionnels non adhérents France : 50 €
- Institutions/Professionnels non adhérents hors France : 58 €
- Professionnels adhérents : 35 €
- Étudiants non adhérents : 30 € (joindre un justificatif de formation)
- Étudiants adhérents : 16 € (joindre un justificatif de formation)

*En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse.
Toute nouvelle expédition sera facturée 2,50 € par numéro.*

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION

Tél :
Mail* :

NOM ET ADRESSE D'EXPÉDITION

Tél :
Mail* :

NOMBRE D'ABONNEMENTS	PRIX UNITAIRE	TOTAL

Paiement par :

- chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'**ANAS**
- prélèvement (France uniquement) : remplir les demandes et autorisations de prélèvement ci-jointes
- virement :
Crédit Coopératif Paris Agence Courcelles
RIB : 42559 10000 08002860819 27
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0028 6081 927
BIC : CCOFRRPPXXX

Date :
Signature et/ou cachet :

À renvoyer à : **ANAS**
15 rue de Bruxelles
75009 PARIS

* En indiquant votre adresse électronique, vous serez inscrit sur la liste de diffusion des publications de la revue, vous permettant de recevoir des informations sur les parutions.

ANAS – 15, rue de Bruxelles – 75009 Paris
Mail : secretariat@anas.fr – Site : www.anas.fr
Siret : 784 359 093 00035 – Code NAF : 9412Z
Association loi 1901 non soumise à la TVA